

SYNODE

184^{ème} session du Synode, du 4 décembre 2019

BUDGET POUR L'EXERCICE 2020 et notes à l'appui

Actuellement il n'est pas possible d'imaginer un équilibre financier sans mettre en danger la mission de l'EREN : **L'Eglise est au service de tous les habitants du pays de Neuchâtel par la proclamation de l'Évangile et par la diaconie (Constitution EREN, art. 4)**. La mission de l'EREN a été réaffirmée par le Synode en décembre 2018 lors de l'acceptation des 12 principes constitutifs d'EREN 2023, spécifiquement par son 5^{ème} principe, 3^{ème} alinéa : **Elle accomplit cette mission dans le canton de Neuchâtel, auprès de tous et sans discrimination**. Néanmoins la manière d'y répondre doit être clarifiée en tenant compte de l'évolution de la société et de ses besoins.

La baisse sociologique du nombre de réformés implique une diminution régulière des montants reçus par la contribution ecclésiastique et les autres soutiens financiers ne compensent pas cette baisse. Cette réalité nous oblige à réfléchir de manière différente à nos offres auprès de la population neuchâteloise, sans oublier les besoins des protestants actifs au sein de l'EREN.

Dans le but d'améliorer l'efficacité, le Conseil synodal (CS) procédera à des études de deux secteurs, en collaboration avec les paroisses, et présentera les premières étapes en juin 2020 :

- Communication : Définition d'une politique de communication conjointe Canton – paroisses.
- Administration : Adaptation de la gestion administrative et informatique au niveau cantonal et possibilité de développement de synergie avec les paroisses.

Afin de diminuer les déficits financiers jusqu'en 2023, le CS procédera à deux analyses spécifiques :

- Immobilier : Redéfinition de la politique immobilière et de l'utilisation des produits immobiliers.
- Équilibre comptable : Analyse des conséquences humaines et financières d'un blocage des postes paroissiaux et cantonaux ou de vente d'immeubles, afin de couvrir les déficits.

Des propositions seront présentées en décembre 2020, en lien avec le budget 2021.

Les décisions qui seront prises à l'issue de ces analyses devraient permettre à l'EREN de poursuivre sa mission dans l'attente de la mise en place d'EREN 2023, tout en maintenant les déficits dans des limites supportables.

CHARGES SALARIALES	3
BUDGET RÉSUMÉ PAR SECTEUR	5
Produits d'exploitation :	6
Charges d'exploitation :	7
Synode	7
Conseil synodal	7
Ressources humaines & formation	8
Paroisses	9
Services cantonaux – Aumôneries	10
Services cantonaux – Formation	12
Services cantonaux – Développement communautaire	14
Services cantonaux – Administration	15
Diaconie et Institutions extérieures à l'EREN	16
Information, Communication et Recherche de Fonds	17
Finances & Administration	18
Résultats extraordinaires, Provisions et Réserves	19
Activités Hors-exploitation	20
Immobilisations incorporelles (financières)	20
Immobilisations corporelles (immeubles)	21

Résolution :

Le Synode adopte le budget 2020.

Charges salariales

Les charges salariales sont calculées selon la grille salariale telle qu'elle a été acceptée par le Synode dans sa session du 6 décembre 1995. Une revalorisation a été décidée par le Synode de juin 2006 et mise en vigueur depuis 2009. Depuis 2013, les salaires ont été indexés selon l'indice des prix à la consommation (IPC), basés sur l'indice de septembre 2011 (115.9, sur la base de mai 1993 = 100). En 2019, le Conseil synodal a décidé d'indexer les salaires chaque année selon l'IPC du mois de juillet de l'année précédente, uniquement en cas de hausse. Pour 2020, l'IPC de juillet 2019 étant à 115.6, il n'y a pas d'indexation.

Le passage à la primauté des cotisations dès 2019 avait été accompagné d'une augmentation de la cotisation de l'employeur à Prévoyance.ne (de 14.7% à 16.25%, soit 100'000.- au total), ainsi que d'une hausse temporaire (pendant 4 ans) de la cotisation des employés. Le Conseil synodal avait décidé d'introduire un "salaire de compensation LPP" en 2019, afin que les employés ne subissent pas de baisse effective de leur salaire. Cette mesure a finalement engendré des inégalités salariales, raison pour laquelle le Conseil synodal a décidé de la remplacer par une revalorisation temporaire des salaires de 120.-/mois par employé, par équivalent plein temps. Cette nouvelle mesure a un coût global identique à la précédente, soit environ 80'000.- et est actuellement prévue uniquement jusqu'à la fin de la hausse temporaire de la cotisation LPP des employés.

Au printemps 2019, le peuple suisse a accepté une réforme fiscale, dont son application au niveau cantonal comprend un instrument "Contrat-formation", financé par les employeurs à hauteur de 0.58% de la masse salariale. Cela implique une augmentation des charges salariales d'environ 30'000.-.

Les hautes-paies sont adaptées individuellement en fonction des années d'ancienneté.

Les salaires bruts annuels 2020 des permanents de l'EREN se situent dans la fourchette suivante :

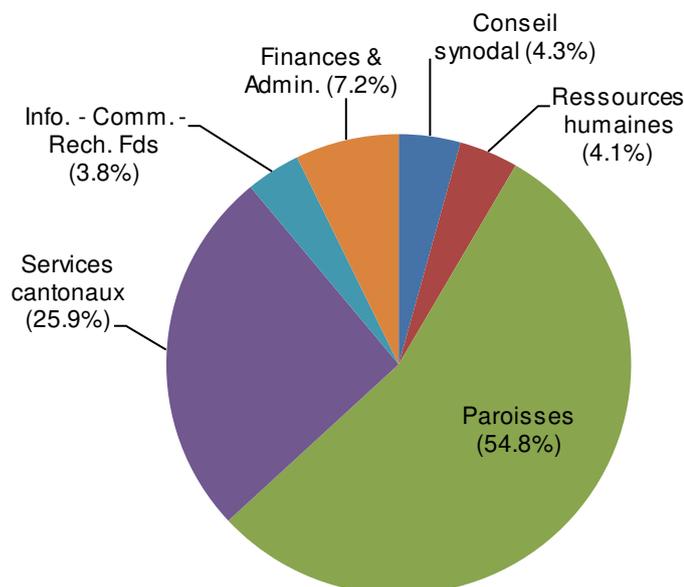
	Minimum	Hautes-paies (après 13 ans)	Maximum
Permanents :	80'967.-	20'787.-	101'754.-

Compte tenu de ces éléments, les variations des chapitres "traitements" correspondent, pour les ministres de l'EREN :

- a) à des changements du nombre de titulaires;
- b) à d'éventuels changements de titulaires;
- c) à des additions de hautes-paies;
- d) à des augmentations de cotisation LPP.

Répartition des charges salariales 2020

Conseil synodal	279'000
Ressources humaines	267'000
Paroisses	3'559'000
Services cantonaux	1'684'500
Info. - Comm. - Rech. Fds	247'000
Finances & Admin.	469'000
Total	6'505'500



Budget résumé par secteurs

EXPLOITATION	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019 (*)	Var. C. 2018 (**)	Charges	Produits	Charges	Produits
Recettes		5'767'000	154'000	210'000		5'921'000		5'977'048
Synode	32'000		- 10'000	5'900	42'000		26'062	
Conseil synodal	348'000		15'500	1'000	332'500		346'956	
Ressources humaines & formation	469'700		-29'000	-29'000	498'700		498'678	
Paroisses	3'585'000		-275'000	-91'500	3'860'000		3'676'495	
Services cantonaux	1'448'400		- 19'400	176'200	1'467'800		1'272'172	
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	302'800		- 8'100	- 7'300	310'900		310'136	
Info., Comm. & Recherche de Fonds	578'100		17'200	68'700	560'900		509'400	
Finances & administration	666'500		52'000	12'600	614'500		544'884	
Résultats extraord., provisions & réserves		48'000	- 8'000	92'500		40'000		140'506
Total charges et produits	7'430'500	5'815'000			7'687'300	5'961'000	7'184'784	6'117'554
Bénéfice / Perte d'exploitation		1'615'500	- 110'800	548'100		1'726'300		1'067'230

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
Immobilisations incorporelles (financières)		500	1'200	- 117'500		1'700	116'969	
Immobilisations corporelles (immeubles)		951'100	- 75'600	- 146'400		875'500		804'750
Bénéfice / Perte des immobilisations	951'600		- 74'400	- 263'900	877'200		687'781	

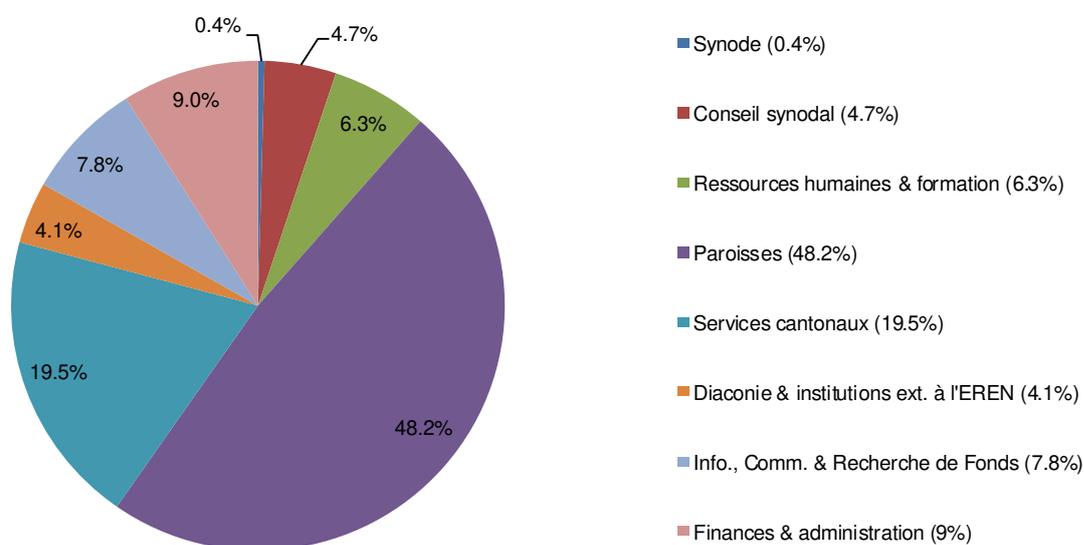
RESULTAT GLOBAL	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
Résultat d'exploitation	1'615'500		- 110'800	548'300	1'726'300		1'067'230	
Résultat des immobilisations		951'600	- 74'400	- 263'800		877'200		687'781
BENEFICE / PERTE		663'900	- 185'200	284'500	849'100		379'449	

(*) Var. B. 2019 = Variation par rapport au budget 2019

(**) Var. C. 2018 = Variation par rapport aux comptes 2018

Ces abréviations sont valables pour tout le document

Répartition des charges d'exploitation



Produits d'exploitation :

RECETTES	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * CE Etat de N'tel - Pers. Physiques		4'100'000	150'000	117'200		4'250'000		4'217'221.42
2 * CE Etat de N'tel - Pers. Morales		480'000	-	70'800		480'000		550'847.25
3 * CE directes - Pers. Physiques		50'000	-	42'500		50'000		92'542.45
4 * CE directes - Pers. Morales		4'000	-	-1'700		4'000		2'271.00
5 * Subside de l'Etat		775'000	5'000	5'800		780'000		780'810.96
6 Prestations Communes urbaines		11'700	-	-		11'700		11'715.00
7 Journée d'offrande		6'300	-1'000	-300		5'300		5'973.40
8 * Dons et legs		340'000	-	19'500		340'000		531'462.80
9 Attribution des dons				-215'800			215'795.85	
Total charges et produits	-	5'767'000			-	5'921'000	215'795.85	6'192'844.28
SOLDE	5'767'000		154'000	210'000	5'921'000		5'977'048.43	

* **Commentaires**

- 1 Versements encaissés par l'intermédiaire de l'Etat.
- 2 Versements encaissés par l'intermédiaire de l'Etat.
- 3 Versements directs à l'EREN.
- 4 Versements directs à l'EREN.
- 5 La baisse est due à la baisse relative du nombre de protestants par rapport aux catholiques.
- 8 Ce poste tient compte de la moyenne des dons reçus des particuliers, des paroisses et d'entreprises, sans les dons et legs exceptionnels.

Charges d'exploitation :

SYNODE	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * Frais de sessions	12'000		-3'000	2'000	15'000		10'036.50	
2 * Imprimés & divers	10'000		-5'000	2'700	15'000		7'279.80	
3 * Cultes synodaux	5'000		-2'000	-400	7'000		5'435.60	
4 * Achat de prestations au Louverain	5'000		-	1'700	5'000		3'309.65	
Total charges et produits	32'000	-			42'000	-	26'061.55	-
SOLDE		32'000	-10'000	6'000		42'000		26'061.55

* **Commentaires**

- 1 Ce poste comprend les frais de deux sessions ordinaires et d'une éventuelle séance de relevée. Sont également inclus dans ce poste les frais de déplacement et indemnités aux députés et la tenue du procès verbal par une personne du Secrétariat général (imputation interne).
- 2 Ce poste concerne notamment le rapport annuel.
- 3 Ce poste concerne le culte de consécration.
- 4 Ce poste concerne l'accord passé entre l'EREN et la maison du Louverain. Cette dernière octroie des rabais aux paroisses, aux différents services de l'EREN et aux Eglises réformées en général; ces rabais sont financés par la caisse centrale (selon l'utilisation effective de la maison du Louverain).

CONSEIL SYNODAL	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
5 * Traitements et charges	279'000		6'000	4'700	273'000		274'280.25	
6 * Frais de séances, loyer et charges	20'000		2'000	-600	18'000		20'551.75	
7 Frais de déplacements	7'000		-500	-100	7'500		7'062.15	
8 Frais de mandataires externes	5'000		5'000	-4'100			9'137.00	
9 Imprimés & divers	7'000		-2'000	-2'600	9'000		9'585.85	
10 Rencontre des permanents	15'000		5'000	500	10'000		14'452.10	
11 Projet "Réforme 2017"				-1'400	-		1'381.20	
12 Projet "EREN2023"	10'000		-	-500	10'000		10'505.95	
13 * Autres projets	5'000		-	5'000	5'000			
Total charges et produits	348'000	-			332'500	-	346'956.25	-
SOLDE		348'000	15'500	900		332'500		346'956.25

* **Commentaires**

- 5 Ce poste comprend la rémunération des conseillers synodaux et du président.
- 6 Ce poste comprend notamment le loyer de la salle du Conseil Synodal (bureau du président du CS).
- 13 Il s'agit du projet de "Gestion de la Santé en Entreprise" (GSE), qui représente un investissement de 5'000.-/an de 2019 à 2021.

RESSOURCES HUMAINES & FORMATION		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Ressources humaines - frais généraux								
2	Traitements et charges	177'000		5'000	-5'100	172'000		182'109.25	
3 *	Facturation de mandat de gestion		4'000	-4'000	-4'000				
4	Loyers et charges	10'500		-	100	10'500		10'381.30	
5	Frais divers	5'500		-	100	5'500		5'419.85	
6 *	Frais de mandataires externes	10'000		-5'000	10'000	15'000			
7 *	Remplacements	60'000		15'000	-42'400	45'000		102'357.10	
8 *	Ministres en formation, traitements et charges	30'000		-39'000	-3'700	69'000		61'667.80	
9	Formation des permanents								
10 *	CER - OPF (Office Protestant de la Formation)	100'700		4'000	12'400	96'700		88'334.50	
11 *	Formation et perfectionnement	40'000		-5'000	6'000	45'000		34'016.25	
12 *	Supervisions	25'000		-	10'600	25'000		14'392.00	
13 *	Accompagnement spirituel des permanents	15'000		-	15'000	15'000		-	
Total charges et produits		473'700	4'000			498'700	-	498'678.05	-
SOLDE			469'700	-29'000	-29'000		498'700		498'678.05

* **Commentaires**

- 3 Il s'agit des frais administratifs liés à la gestion des salaires des paroisses et autres institutions externes. Auparavant, ce montant était comptabilisé dans le service "Finances & administration" (page 18, point 3).
- 6 Il s'agit de mandats externes notamment pour des processus RH et la défense juridique des intérêts de l'EREN. Jusqu'à présent, ils étaient comptabilisés soit dans les frais du Conseil synodal (page 7, point 8), soit dans Finances et administration (page 18, point 9).
- 7 Il s'agit de remplacements ponctuels, à court terme, y compris les piquets pour les services funèbres.
- 8 Il s'agit d'un stagiaire et d'un suffragant à temps partiel.
- 10 Ce poste comprend la contribution à la CER pour l'Office Protestant de la Formation. La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents de chaque Eglise (hors administration).
Pour information, l'engagement total envers la CER se monte à CHF 236'400.- dans ce budget. Les autres postes de la CER se trouvent aux pages 12 (point 19), 16 (point 10) et 17 (point 7).
- 11 Ce poste comprend les frais de formation continue des permanents, facturés séparément.
- 12 Depuis 2018, le Conseil Synodal incite les permanents à recourir d'avantage aux supervisions, notamment en augmentant la participation de la caisse centrale.
- 13 Selon décision du Synode de décembre 2016.

PAROISSES	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * Total Traitement et charges des paroisses	3'529'000		-253'000	-76'300	3'782'000		3'605'278.35	
2 Imputation interne - Frais Requer'ENSEMBLE		20'000	-20'000	-300				19'679.75
3 * Frais de mandataires externes	5'000		-5'000	-2'100	10'000		7'088.00	
4 * Activités en langue allemande								
5 Traitements et charges	30'000		-	-600	30'000		30'593.65	
6 Frais divers	18'000		8'000	-100	10'000		18'107.15	
7 * Indemnités loyer / chauffage	23'000		-5'000	-12'100	28'000		35'107.95	
Total charges et produits	3'605'000	20'000			3'860'000	-	3'696'175.10	19'679.75
SOLDE		3'585'000	-275'000	-9'1500		3'860'000		3'676'495.35

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit des postes ministériels en paroisse, selon le tableau des postes adopté par le Synode dans sa session du 5 juin 2015, en tenant compte des données connues quant aux départs et nouvelles arrivées. A relever que les hautes-paies ont été adaptées, mais qu'il n'y a pas de renchérissement, car l'IPC (Indice des Prix à la Consommation) actuel (115.6 en juillet 2019) est toujours inférieur au taux de référence sur lequel sont basés les salaires depuis 2013 (115.9 en septembre 2011).
En 2019, le Conseil synodal avait compensé l'augmentation des cotisations LPP des employés afin qu'ils ne subissent pas de perte effective de salaire. Pour des questions d'égalité de traitement et de simplification, le Conseil synodal a décidé de remplacer cette compensation par une revalorisation des salaires de 1'440 pour un poste à plein temps, pour 2020.
- 3 Il s'agit de mandats externes liés à la résolution 172-J du Synode, concernant l'accompagnement des Conseils paroissiaux et des colloques dans la mise en place du tableau des postes 2016-2020.
- 4 Les activités en langue allemande sont financées par une réserve constituée lors de la dissolution de la paroisse de langue allemande. Cette dissolution de réserve se trouve désormais à la rubrique "Provisions et Réserves" en page 19.
- 7 La baisse prévue est liée principalement à des départs en retraite de bénéficiaires d'indemnités de loyer.

SERVICES CANTONAUX - Aumôneries		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Frais généraux - Aumôneries et formation								
2	Frais d'animations	1'500		-2'500	1'300	4'000		246.80	
3	Frais divers	2'500		-2'500	1'400	5'000		1'104.00	
4	Aumônerie des hôpitaux (HNE + Providence)								
5	Traitements et charges	201'000		3'000	3'800	198'000		197'175.30	
6	Frais de déplacements	2'300		200	-	2'100		2'263.30	
7	Frais divers	1'000		-1'000	200	2'000		776.70	
8	Participations des hôpitaux		85'000	-	-		85'000		85'000.00
9	Aumônerie CNP (Centre Neuchâtelois de Psychiatrie)								
10	Traitements et charges	136'000		-15'000	-12'400	151'000		148'434.15	
11	Fr. déplacements et divers	6'000		-300	300	6'300		5'669.70	
12	Participations extérieures		65'100	-100	-		65'000		65'095.10
13	Aumônerie des prisons								
14	Traitements et charges	65'000		-	2'500	65'000		62'539.40	
15	Fr. déplacements et divers	2'500		-500	-	3'000		2'494.20	
16	Frais divers	1'000		-400	300	1'400		720.00	
17 *	Aumônerie des institutions sociales								
18	Traitements et charges	92'000		1'000	33'400	81'000		58'648.80	
19 *	Charges fact. par les catholiques	70'000		2'000	8'100	68'000		61'950.00	
20	Fr. déplacements	1'200		-2'300	-	3'500		1'207.55	
21	Frais divers	2'000		-1'000	200	3'000		1'784.90	
22	Attribution de dons				1'000				1'000.00
23	Participations des institutions sociales		145'000	-7'000	-33'900		138'000		111'102.60
24	Aumônerie de rue - Neuchâtel (Dorcas)								
25	Traitements et charges	63'000		1'000	1'900	62'000		61'128.00	
26	Fr. déplacements et divers	1'500		-	100	1'500		1'422.00	
27 *	Participations extérieures		31'500	200	900		31'700		32'432.15
28	Aumônerie de rue - Chaux-de-Fonds								
29	Traitements et charges	38'000		-	1'400	38'000		36'571.60	
30	Fr. déplacements et divers	500		-	-200	500		720.95	
31	Charges fact. par les catholiques	10'000		-	500	10'000		9'488.00	
32 *	Participations extérieures		19'000	-	200		19'000		19'225.90
33 *	Aumônerie Pontareuse (Fondation Goéland)								
34	Traitements et charges	-		-3'000	-3'100	3'000		3'128.60	
35	Participations extérieures			3'000	3'100		3'000		3'128.60

		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
36	Aumônerie Foyer Handicap								
37	Traitements et charges	19'000		-	300	19'000		18'691.40	
38	Participations extérieures		9'500	-	-300		9'500		9'187.50
39	Aumônerie des étudiants								
40	Traitements et charges	64'000		1'000	2'100	63'000		61'927.50	
41	Frais divers	300		-1'300	300	1'600		-	
42	Aumônerie La Margelle	23'000		3'000	-100	20'000		23'076.00	
43 *	Aumônerie des sourds et malentendants	18'900		-	-300	18'900		19'156.90	
44 *	Groupe "Parole aux endeuillés"	-				-			
45	Traitements et charges et/ou mandataires extérieurs				-3'700			3'728.90	
46	Frais de déplacements				-			33.60	
47	Imprimés							-	
48	Frais d'annonces				-2'800			2'793.80	
49	Frais divers				-100			141.40	
50	Attributions de dons & subventions								-
51 *	Aide d'urgence - UNIP (Unité NE d'Intervention Psychosociale)	2'500		-2'500	1'100	5'000		1'443.60	
Total charges et produits		824'700	355'100			835'800	351'200	788'467.05	326'171.85
SOLDE			469'600	-15'000	7'500		484'600		462'295.20

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de frais généraux concernant uniquement les aumôneries et la formation.
- 17 Cette position concerne la Fondation des Perce-Neige et les institutions à Malvilliers et à Dombresson.
- 19 Ces charges sont entièrement refacturées aux institutions sociales (point 23).
- 27 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 32 L'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne participent aux coûts.
- 33 Cette aumônerie a cessé son activité à fin 2018, sur demande de l'institution.
- 43 Depuis 2014, ce poste est géré par le Conseil du Synode Jurassien de l'Eglise BEJUSO. L'EREN y participe par le versement d'une subvention.
- 44 Le moratoire décidé pour 2019 par le Conseil synodal est reconduit pour 2020.
- 51 Il s'agit des frais de remplacement d'un pasteur participant à l'Unité Neuchâteloise d'Intervention Psychosociale (UNIP).

SERVICES CANTONAUX - Formation		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Formation catéchétique								
2	Traitements et charges	127'000		2'000	14'200	125'000		112'845.30	
3 *	Frais d'animations	4'500		-7'500	3'300	12'000		1'174.55	
4	Frais divers	2'500		-	400	2'500		2'095.05	
5	Attribution de dons				1'000				1'000.00
6 *	Formation des prédicateurs laïques	10'000		-2'000	9'200	12'000		850.00	
7	Explorations théologiques								
8	Traitements et charges	26'000		1'000	1'400	25'000		24'564.85	
9	Frais divers	500		-2'500	-200	3'000		715.80	
10 *	Eglise & société	30'000		-	30'000	30'000			
11	Frais de mandataires externes							-	
12	Frais d'animations							-	
13	Participations extérieures				2'200				2'200.00
14	Animation Terre Nouvelle								
15	Traitements et charges	51'000		1'000	4'600	50'000		46'396.80	
16	Frais d'animations	4'000		-	2'300	4'000		1'747.45	
17	Frais divers	3'000		-	1'300	3'000		1'724.55	
18	COD (Centre Oecuménique de Documentation)	60'000		-	1'000	60'000		59'018.55	
19 *	CER - OPEC (Off. Protestant des Editions Chrétiennes)	11'200		400	1'300	10'800		9'895.40	
Total charges et produits		329'700	-			337'300	-	261'028.30	3'200.00
SOLDE			329'700	-7'600	72'000		337'300		257'828.30

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de la formation des catéchètes pour les enfants et les adolescents, et des jeunes moniteurs de catéchisme.
- 3 En 2020, il est notamment prévu de donner un soutien aux Assises de la catéchèse francophone qui auront lieu à Fribourg. Pour rappel, en 2019, il était prévu un voyage à Taizé et une formation pour les catéchètes.
- 6 La caisse centrale propose une formation de base pour les futurs prédicateurs laïques et participe aux frais de formation continue des prédicateurs laïques.
- 10 Le montant global représente environ un poste à 25% pour des mandats extérieurs. Cela peut comprendre des expositions, des conférences, des manifestations, des animations de débats,..etc. Ces mandats ont été mis en place suite à la décision du Synode concernant le tableau des postes (juin 2015, Résolution 172-E).
- 19 Ce poste comprend la contribution à la CER pour l'Office Protestant des Editions Chrétiennes. La clé de répartition des coûts de la CER est désormais adaptée chaque année proportionnellement à la masse salariale des permanents (hors administration) de chaque Eglise (cf note 10 page 8).

		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
SERVICES CANTONAUX - Dvlpt communautaire		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 *	Frais généraux - Développement communautaire								
2	Frais divers	800		-200	800	1'000			
3 *	Pilotage et frais PMS (Planification Médico-Sociale)	3'000		-2'000	3'000	5'000		-	
4 *	Accompagnement de processus diaconaux	3'000		-	3'000	3'000			
5	Participations extérieures		4'000	-3'000	-4'000		1'000		
6 *	Aumônerie Centre fédéral d'accueil (CFA)								
7	Traitements et charges aumônerie	63'000		1'000	20'800	62'000		42'155.95	
8 *	Imputation interne - Frais Requer'ENSEMBLE	31'000		3'1'000	11'300			19'679.75	
9	Frais divers	8'000		2'200	6'800	5'800		1'179.40	
10 *	Participations extérieures		60'000	-5'800	-8'800		54'200		51'155.00
11	Aumônerie Centre cantonal requérants d'asile (Req'EREN)								
12	Traitements et charges	32'000		1'000	1'500	31'000		30'463.00	
13	Frais divers	5'000		2'000	-500	3'000		5'458.25	
14 *	Attributions de dons & subventions		18'000	-1'000	-100		17'000		17'900.00
15 *	Asile - activités transversales								
16	Frais de formation des bénévoles	5'000		-	4'400	5'000		600.00	
17	Soutien financier - entraide asile	5'000		-	4'600	5'000		360.00	
18	Projets divers	10'000		-5'000	10'000	15'000			
19	Frais divers	5'000		3'000	5'000	2'000			
20	Attributions de dons & subventions		25'000	-	-24'000		25'000		960.00
21	Promotion du bénévolat								
22 *	Traitements et charges	36'000		-2'000	-24'800	38'000		60'774.50	
23	Imprimés & divers	1'800		-1'000	-100	2'800		1'897.20	
24	Frais de formation des bénévoles	3'000		-	1'100	3'000		1'950.00	
25 *	Frais d'animations et de projets	2'000		-23'000	-8'400	25'000		10'351.15	
26 *	Fonds incitatif	5'000		-	3'300	5'000		1'727.95	
27 *	Assurance accidents pour bénévoles	4'900		-	4'900	4'900			
28	Participations des paroisses		4'400	-	-4'400		4'400		
29	Participations extérieures				1'800				1'812.70
30	Attributions de dons & subventions		12'000	3'000	-600		15'000		11'445.00
31	Aumônerie en EMS								
32 *	Traitements et charges	369'000		30'000	42'100	339'000		326'940.30	
33	Frais de déplacements	9'000		-9'000	300	18'000		8'745.90	
34	Frais divers	7'000		5'000	1'700	2'000		5'339.15	
35 *	Participations des EMS		80'000	-43'000	-46'300		37'000		33'700.00
36 *	Participations extérieures		10'000	-10'000	-10'000				
Total charges et produits		608'500	213'400			575'500	153'600	517'622.50	116'972.70
SOLDE			395'100	-26'800	-5'600		421'900		400'649.80

* **Commentaires**

- 1 Il s'agit de frais généraux concernant uniquement le service Développement communautaire.
- 3 Cette position a été sortie du budget de la Promotion du bénévolat.
- 4 Ces projets diaconaux se feront en lien avec les paroisses et une participation aux frais effectifs leur sera demandée (point 5).
- 6 L'aumônerie du centre fédéral pour les requérants d'asile est un effort particulier de l'EREN, lié à l'engagement de la FEPS (point 10).
- 8 Les charges assumées par la paroisse du Joran pour l'animation de Requer'ENSEMBLE / A la Rencontre sont incluses dans le montant déterminant pour le soutien de la FEPS à l'EREN (cf. point 10 ci-dessous). De plus, le coût d'un remplaçant pour les aumôniers de cette aumônerie, y compris les aumôniers catholiques, est explicité ici. Les catholiques prennent à leur charge le remplacement de leurs aumôniers (compris au point 10).
- 10 L'aumônerie fédérale au sens large est subventionnée par la contribution spéciale de la FEPS aux Eglises des cantons abritant des centres fédéraux.
- 14 Le projet est financé à moitié par des dons externes, la participation de la caisse centrale se limitant à un maximum de 25'000.- par année.
- 15 Ces projets transversaux se veulent presque entièrement auto-financés. Certains projets ne seront réalisés que si le financement est trouvé (point 20).
- 22 Un 20% de ce poste a été attribué au poste de responsable du service Développement communautaire (voir point 37 ci-dessous).
- 25 Certains projets ne seront réalisés que si les dons prévus sont reçus (point 30).
- 26 Ce fonds veut aider au développement du bénévolat en apportant des soutiens ciblés à des initiatives et des actions paroissiales, par exemple en prenant en charge des manifestations de remerciements pour les bénévoles.
- 27 Il s'agit d'une assurance accident pour les bénévoles, à laquelle les paroisses participent (point 28).
- 32 L'augmentation est due à un projet pilote avec un poste à 20% entièrement financé par un EMS (point 35).
- 35 L'augmentation est notamment liée au projet pilote équivalent à un 20% (25'000, voir point 32). De plus, des démarches sont en cours pour augmenter la participation des EMS à cette aumônerie.
- 36 Des démarches particulières sont en cours pour que des entreprises soutiennent par des dons cette aumônerie, notamment les visiteurs bénévoles.

SERVICES CANTONAUX - Administration	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
37 * Traitements et charges	197'000		30'000	93'100	167'000		103'861.90	
38 * Salaires - imputations interne	30'000		-	-	30'000		30'000.00	
39 * Facturation de mandat de gestion		5'000	-	2'800		5'000		7'776.00
40 Loyers et charges	21'000		1'000	1'000	20'000		20'019.85	
41 * Frais de matériel	6'000		-	3'100	6'000		2'936.40	
42 Frais de déplacements et divers	5'000		- 1'000	2'600	6'000		2'356.25	
Total charges et produits	259'000	5'000			229'000	5'000	159'174.40	7'776.00
SOLDE		254'000	30'000	102'600		224'000		151'398.40

* **Commentaires**

- 37 Cette position comprend un poste de responsable pour les aumôneries et la formation à 60% et un poste de responsable du service développement communautaire à 50%. Pour rappel, la création de ce dernier poste s'est fait par diminution d'autres postes, il n'y a pas de quota supplémentaire pour les Services cantonaux. De plus, le poste de 25% à disposition du Conseil synodal pour les Services cantonaux est également attribué ici.
- 38 Cette imputation forfaitaire correspondant à environ un 30% de travail du Secrétariat général pour l'ensemble des Services cantonaux.
- 39 Il s'agit de la facturation du travail de gestion de Terre Nouvelle, dont la charge est comprise dans le point 38 ci-dessus.
- 41 Ce poste concerne également le remplacement d'ordinateurs d'employés des services cantonaux.

DIACONIE & INSTITUTIONS EXTERIEURES A L'EREN		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	CSP (Centre Social Protestant)								
2 *	Contribution versée par l'EREN	270'000		-16'000	-16'000	286'000		286'000.00	
3 *	Participation des paroisses		102'000	6'000	6'000		108'000		108'000.00
4	FEPS Fédération des Eglises Protestantes de Suisse								
5	Contribution versée par l'EREN	54'400		-	-	54'400		54'370.00	
6	Frais divers	1'000		-	-100	1'000		1'058.30	
7 *	Participation des paroisses		3'400	-	-		3'400		3'380.10
8	COE (Conseil Œcuménique des Eglises)	600		-	100	600		538.00	
9 *	CEPPE	1'000		1'000	-100			1'083.45	
10 *	CER-Gouvernance	23'500		3'500	5'800	20'000		17'666.80	
11	Société Biblique Suisse	1'000		-	-	1'000		1'000.00	
12 *	Réserve 1% Aide au Tiers-Monde	56'700		-2'600	-3'100	59'300		59'800.00	
Total charges et produits		408'200	105'400			422'300	111'400	421'516.55	111'380.10
SOLDE			302'800	-8'100	-7'400		310'900		310'136.45

* **Commentaires**

- 2+3 Depuis la dernière adaptation en 2017, les recettes de la caisse centrale de l'EREN devraient avoir baissé de plus de 5% en 2019. Le montant de la contribution sera adapté à cette évolution dès 2020. La part des paroisses sera également réduite dans la même proportion.
- 7 Concerne les droits d'auteurs SUISA et Pro-Literis, compris dans la contribution au point 5 ci-dessus. La participation des paroisses est calculée en fonction du nombre de paroissiens.
- 9 Il s'agit des frais liés à la Conférence des Eglises Protestantes des Pays Latins d'Europe. Dans le budget 2019, ils étaient compris dans le point 10 ci-dessous.
- 10 Ce poste comprend la participation aux frais de fonctionnement du Conseil exécutif de la Conférence des Eglises Romandes (CER), (cf note 10 page 8).
- 12 Lors du bouclage des comptes, 1% des recettes nettes de la Caisse centrale est versé dans cette réserve, de laquelle sont prélevées diverses contributions aux oeuvres de mission et d'entraide (cf. comptes). Le montant inscrit au budget correspond au 1% des recettes budgétées.

INFO, COMMUNICATION & RECHERCHE DE FONDS		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Information et communication								
2	Traitements et charges	102'000		1'000	-900	101'000		102'879.40	
3	Loyers et charges	5'500		-	200	5'500		5'254.40	
4	Imprimés et divers	2'700		-	-5'800	2'700		8'526.35	
5 *	Journal Réformés	163'000		-	40'700	163'000		122'339.70	
6	Emissions Passerelles (Canal Alpha)	70'900		1'000	3'200	69'900		67'696.30	
7 *	CER - MediaPro (Off. Protestant des Médias)	101'000		2'200	9'700	98'800		91'272.30	
8 *	Site internet	10'000		-	5'500	10'000		4'456.75	
9	Nouveaux flyers (anciennement "Identité Visuelle")	5'000		-	-30'800	5'000		35'756.40	
10 *	Projet de communication de la CER	5'000		-12'000	-10'000	17'000		15'000.00	
11 *	Autres projets de communication	34'000		2'000	20'500	32'000		13'490.90	
12	Recherche de Fonds								
13 *	Traitements et charges	93'000		33'000	52'800	60'000		40'159.45	
14	Salaires - imputation interne	-		-10'000	-10'000	10'000		10'000.00	
15	Frais divers de fonctionnement	1'000		-	-300	1'000		1'298.80	
16 *	Recherche de Fonds - Projets	30'000		-	200	30'000		29'826.10	
17 *	Projets interéglises	15'000		-	-6'400	15'000		21'443.25	
18 *	Attributions de dons & subventions		60'000	-	-		60'000		60'000.00
Total charges et produits		638'100	60'000			620'900	60'000	569'400.10	60'000.00
SOLDE			578'100	17'200	68'600		560'900		509'400.10

* **Commentaires**

- 5 Il s'agit du montant net à la charge de la caisse centrale, après déduction de la participation des paroisses (estimée à 140'000). Le prix facturé aux paroisses reste à 7.50 par journal par année.
- 7 Ce poste comprend la contribution à la CER-MediaPro (Office Protestant des Médias), (cf note 10 page 8).
- 8 Cette rubrique inclut les frais techniques de maintenance, développement et hébergement, ainsi que des frais de formation à l'utilisation.
- 10 Le projet "Capsules", avec la suite de la web série "Ma femme est pasteur", prendra fin en 2019. Pour 2020, les éventuels projets ne sont pas encore connus.
- 11 Il s'agit notamment de l'implémentation du nouveau logo dans l'EREN.
- 13 Suite à une réorganisations des tâches entre le secrétariat général (SEG) et la levée de fonds (LdF), un 20% de poste est transféré du SEG à la LdF, et il n'y a plus d'imputation interne (point 14), avec également un renforcement de poste de 30%.
- 16 Il s'agit notamment de frais liés à la Newsletter aux paroisses et aux personnes morales, à l'appel de Noël et une campagne spéciale de recherche de fonds (contribution ecclésiastique et dons).
- 17 Ces projets concernent la promotion de la contribution ecclésiastique faite en commun entre les 3 Eglises, y compris les frais de remerciements.
- 18 L'activité de levée de fonds est financée par un don annuel de la Fondation "Anna und Heinrich Dünki-Baltensperger".

FINANCES & ADMINISTRATION	Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1 * Traitements et charges	499'000		29'000	9'000	470'000		407'988.00	
2 * Salaires - imputation interne		32'500	10'000	10'000		42'500		42'500.00
3 * Facturation de mandats divers du SEG			3'000	3'600		3'000		3'560.00
4 Loyers et charges	30'000		4'000	500	26'000		29'546.15	
5 Mobilier et machines de bureau	12'000		-2'000	6'800	14'000		5'216.80	
6 Frais généraux, port et tél.	8'000		-1'000	1'200	9'000		6'834.85	
7 Matériel de bureau et imprimés	15'000		-	-600	15'000		15'562.10	
8 Révision des comptes	20'000		-	3'500	20'000		16'479.35	
9 Mandataires externes	15'000		5'000	-900	10'000		15'908.65	
10 Assurances choses et RC	40'000		2'000	1'200	38'000		38'798.50	
11 Matériel informatique et licences	20'000		2'000	4'900	18'000		15'083.85	
12 Exploitation de l'infrastructure informatique (SIEN)	40'000		-	500	40'000		39'525.90	
Total charges et produits	699'000	32'500			660'000	45'500	590'944.15	46'060.00
SOLDE		666'500	52'000	12'700		614'500		544'884.15

* **Commentaires**

- 1 L'augmentation est due à un renforcement du secrétariat général pour faire face à l'ensemble de ses tâches, ainsi qu'une baisse de 20% de poste liée à une réorganisation des tâches entre le secrétariat général (SEG) et la levée de fonds (LdF). Voir également note 13 page 17.
- 2 Il s'agit de l'imputation forfaitaire correspondant à environ un 30% de travail du SEG pour les Services cantonaux, ainsi qu'un montant pour la rédaction des PV des Synodes. La baisse est due à la réorganisation de tâches entre le SEG et la LdF (voir commentaires 1 ci-dessus et 13 page 17).
- 3 Auparavant, cette position comprenait la facturation du travail de gestion des salaires des employés des paroisses et d'autres institutions, désormais comptabilisée dans le service "Ressources humaines" (page 8, point 3).

RESULTAT EXTRAORD., PROVISIONS & RESERVES		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Charges extraordinaires				-			16.80	
2	Produits extraordinaires				89'000				88'966.24
3	Dissolution de provisions				5'000				5'000.00
4 *	Dissolution de réserves		48'000	-8'000	63'700		40'000		111'700.80
5	Attribution aux provisions								
6	Attribution aux réserves				-65'100			65'144.64	
Total charges et produits		-	48'000			-	40'000	65'161.44	205'667.04
SOLDE		48'000		-8'000	92'600	40'000		140'505.60	

* **Commentaires**

4 En 2020, la dissolution de réserves concerne uniquement les activités en langue allemande.

RESULTAT D'EXPLOITATION		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
7	Total charges et produits	8'225'900	6'610'400	-110'800	548'300	8'414'000	6'687'700	8'156'981.29	7'089'751.72
8 *	Bénéfice / Perte d'exploitation		1'615'500	-110'800	548'300		1'726'300		1'067'229.57

* **Commentaires**

8 Par rapport au budget 2019, la perte d'exploitation prévue pour 2020 est réduite de 110'800.- malgré une baisse prévue de 150'000.- de la contribution ecclésiastique des personnes physiques. Le tableau des postes 2016-2020 qui a été mis en place pour les paroisses progressivement depuis le 1er janvier 2018 est désormais pleinement appliqué.

Hors-exploitation :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (financières)		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Frais bancaires et CCP	21'000		-	- 300	21'000		21'337.25	
2	Intérêts bancaires et postaux		500	200	- 100		700		374.35
3	Dividendes des placements		21'000	1'000	- 5'000		22'000		16'025.85
4 *	Variation d'évaluation des titres				- 147'000			147'031.92	
5	Attribution / dissolution de la réserve "Risque de cours"				35'000				35'000.00
Total charges et produits		21'000	21'500			21'000	22'700	168'369.17	51'400.20
SOLDE		500		1'200	- 117'400	1'700			116'968.97

* **Commentaires**

- 4 Par prudence, la variation d'évaluation des titres n'est pas prise en compte pour le budget. Une perte serait partiellement compensée par la dissolution de la réserve "Risque de cours" (point 5).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (immeubles)		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B.2019	Var. C.2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Loyers nets encaissés		1'965'500	-31'900	-102'800		1'933'600		1'862'707.20
2	Entretien courant des immeubles	566'400		26'800	93'600	539'600		472'797.30	
3	Rénovation des immeubles	250'000		-365'000	-547'800	615'000		797'794.20	
4	Activation des travaux de rénovation			290'000	424'600		290'000		424'594.70
5	Amortissements immobiliers							-	
6	Frais hypothécaires immeubles								
7 *	Intérêts hypothécaires Fds de Garantie	-			-51'200	-		51'200.00	
8 *	Intérêts hypothécaires bancaires	192'000		4'000	35'000	188'000		156'998.35	
9	Intérêts hypothécaires Fds Immobilier	6'000		500	2'200	5'500		3'762.50	
10	Produits des ventes immobilières				477'100				477'123.00
11	Charges sur ventes immobilières				-72'200			72'220.70	
12	Attribution aux réserves				-404'900			404'902.30	
Total charges et produits		1'014'400	1'965'500			1'348'100	2'223'600	1'959'675.35	2'764'424.90
SOLDE		951'100		-75'600	-146'400	875'500		804'749.55	

* **Commentaires**

- 7 Ces hypothèques ont été remboursées au Fonds de Garantie afin de verser au nom de l'EREN les montants dus au début 2019 à Prévoyance.ne (suite au changement de primauté). Le remboursement s'est fait par l'augmentation d'une hypothèque auprès d'un établissement bancaire (voir point 7).
- 8 Cette position est en augmentation par rapport aux comptes 2018 (voir point 6). Cependant, la charge totale d'intérêts hypothécaires (points 7 à 9) est en diminution grâce aux amortissements et à la nouvelle hypothèque bancaire dont les conditions sont plus avantageuses que celles du Fonds de Garantie.

RESULTAT IMMOBILISATIONS		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Immobilisations incorporelles (financières)		500	1'200	- 117'500		1'700	116'968.97	
2 *	Immobilisations corporelles (immeubles)		951'100	- 75'600	- 146'400		875'500		804'749.55
3	Bénéfice / Perte des immobilisations	951'600		- 74'400	- 263'900	877'200		687'780.58	

* **Commentaires**

- 2 Les produits immobiliers sont en légère hausse, notamment grâce aux transformations de la Cure de Cornaux. De plus, il n'y a pas de rénovations particulièrement importantes prévues en 2020, comme les années précédentes.

RESULTAT GLOBAL		Budget 2020				Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Produits	Var. B. 2019	Var. C. 2018	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Résultat d'exploitation	1'615'500		- 110'800	548'300	1'726'300		1'067'229.57	
2	Résultat des immobilisations		951'600	- 74'400	- 263'800		877'200		687'780.58
3 *	BENEFICE / PERTE		663'900	- 185'200	284'500		849'100		379'448.99

* **Commentaires**

- 3 Le budget 2020 est réduit de plus de 185'000.- par rapport à celui de 2019. On peut remarquer que malgré la baisse prévue de la contribution des personnes physiques de 150'000.- en 2020 (par rapport au budget 2019), la perte d'exploitation est réduite de 110'800.-. Cela est dû à la fin de la mise en place du tableau des postes 2016-2020, ainsi qu'à d'autres économies et de nouvelles recettes. L'augmentation des revenus des immobilisations permet également de réduire la perte globale prévue de 74'400.-.